

VILLE DU VESINET

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12
du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal du Vésinet se réunira à distance, en visioconférence, par le biais de l'application « Zoom », accessible au public via les profils « YouTube » et « Facebook » de la Ville et dont les liens seront communiqués sur son site internet (www.levesinet.fr), le :

JEUDI 11 JUIN 2020 À 18 HEURES

ORDRE DU JOUR

➤ Désignation d'un secrétaire de séance

Projets de délibérations :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Délibération n°1271-1 : Détermination des modalités particulières de réunion du Conseil municipal à distance en période d'état d'urgence sanitaire
2. Délibération n°1271-2 : Restitution au Conseil municipal des nouvelles attributions conférées au Maire par l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 et exercées par délégation

RESSOURCES HUMAINES

3. Délibération n°1271-3 : Instauration d'une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés durant l'état d'urgence sanitaire

FINANCES

4. Délibération n°1271-4 : Budget Ville – Approbation du compte de gestion 2019
5. Délibération n°1271-5 : Budget Ville – Examen et vote du compte administratif 2019
6. Délibération n°1271-6 : Budget Ville – Affectation des résultats 2019
7. Délibération n°1271-7 : Budget Assainissement – Approbation du compte de gestion 2019
8. Délibération n°1271-8 : Budget Assainissement – Examen et vote du compte administratif 2019
9. Délibération n°1271-9 : Budget Assainissement – Affectation des résultats 2019
10. Délibération n°1271-10 : Budget Stationnement – Approbation du compte de gestion 2019
11. Délibération n°1271-11 : Budget Stationnement – Examen et vote du compte administratif 2019
12. Délibération n°1271-12 : Budget Stationnement – Affectation des résultats 2019

Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales et de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020.

Questions diverses

Fait à la Mairie, le 5 juin 2020



Le Maire,

Bernard GROUCHKO